

JMP/YS 134/2026

U:\YS\Documents\COURRIER\Ouverture candidatures conseil des aînés.docx

Le lundi 10 août 2026

La commune souhaite installer un nouveau conseil des aînés dont le rôle sera de participer et de contribuer à la vie du village :

- Réfléchir sur les grands projets
- Être force de proposition
- Amener des sujets
- ...

Au-delà de la motivation à s'impliquer et de travailler, dans la coopération et dans l'intérêt général, le seul critère demandé est d'avoir 65 ans et plus et bien sûr de résider dans le village.

Votre candidature est attendue à la mairie où vous pourrez déposer le bulletin ci-dessous avant le 30 septembre 2026.

Douze candidatures seront retenues et une première réunion se tiendra avant la fin du mois du mois d'octobre 2026.

Jean-Marc PLANTEGENET

1^{er} adjoint au maire de Creissan

✂-----✂

BULLETIN DE CANDIDATURE AU CONSEIL DES AÎNÉS* :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Adresse mail :

Ancienne profession :

Motivation :